

**La forêt brûle, sauvons-là !**  
Stéphane Babey (Le Centre)

La forêt jurassienne s'étend sur 37'000 ha, soit 43% de la surface de son territoire. Composante typique de notre paysage, la forêt joue un rôle important dans notre économie locale en assurant la matière première de la filière «bois» de notre canton. Elle participe à l'activité touristique, protège la faune et la flore et représente un formidable puits de carbone, notamment par les jeunes plantations.

Cette liste est loin d'être exhaustive. Avec le changement climatique, nous connaissons des étés caniculaires et de longues semaines sans précipitations depuis plusieurs années. Ces phénomènes météorologiques ont tendance à se répéter, rendant la situation périlleuse en matière de risques d'incendie. L'hiver actuel connaît une sécheresse qui amplifiera le risque de feux de forêts ces prochains mois dans nos régions. Fragilisée par une multitude de facteurs liés à l'évolution naturelle, au changement climatique ou à une sous-exploitation sectorielle, entre autres éléments aggravants, la forêt est menacée dans le Jura. Il y a fort à craindre qu'un incendie se déclarera sur notre territoire. Au regard des conséquences dévastatrices potentielles pour notre canton, il s'agit de se préparer et d'anticiper des événements qui pourraient survenir dans un proche avenir.

**Nous demandons au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :**

1. **L'Etat envisage-t-il l'élaboration d'une carte des dangers spécifiques aux incendies de forêts ?**
2. **De nombreuses surfaces forestières sont soumises à l'interdiction de toute intervention humaine, répondant à des critères environnementaux, conformément aux contrats qui lient l'Etat et les propriétaires concernés par cette démarche volontaire. Comment le Gouvernement évalue-t-il le risque d'incendie dans ces surfaces ?**
3. **Le Gouvernement peut-il indiquer quels sont les moyens spécifiques à la lutte contre les feux de forêts dont disposent les SIS ? Des exercices coordonnés avec l'ensemble des acteurs potentiels de la lutte contre le feu (sapeurs-pompiers, agriculteurs, transporteurs, forestiers) sont-ils spécifiquement organisés ?**
4. **Des plans d'entretien de forêts, se traduisant par la valorisation du bois local, le rajeunissement des peuplements ou la création de coupe-feu, sont-ils prévus à court terme ?**
5. **Une des caractéristiques de notre canton se mesure au manque de points d'eau, source indispensable à l'alimentation des moyens d'extinction. L'aménagement de bassins spécifiques sur le territoire cantonal ne serait-il pas opportun ?**
6. **L'Etat a-t-il entamé une réflexion globale relative à une stratégie de protection de nos forêts, liée spécifiquement à cette thématique ?**

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Stéphane Babey (Le Centre)

**Co-signataires**

- Anne Froidevaux (Le Centre)
- Jacques-André Aubry (Le Centre)
- Stéphane Babey (Le Centre)
- Boris Beuret (Le Centre)
- Serge Beuret (Le Centre)
- Amélie Brahier (Le Centre)
- Mathieu Cerf (Le Centre)
- Gauthier Corbat (Le Centre)
- Vincent Eschmann (Le Centre)
- Olivier Goffinet (Le Centre)
- Marcel Meyer (Le Centre)
- François Monin (Le Centre)
- Bernard Studer (Le Centre)
- Josiane Sudan (Le Centre)
- Florence Boesch (Le Centre)
- Jean-François Pape (Le Centre)
- Lionel Maitre (Le Centre)
- Samuel Rohrbach (Le Centre)
- Magali Voillat (Le Centre)
- Stéphane Theurillat (Le Centre)
- Léonie Pelletier Esposito (Le Centre)

Intervention déposée officiellement le 21 mars 2023